



Extrait du GREMMOS

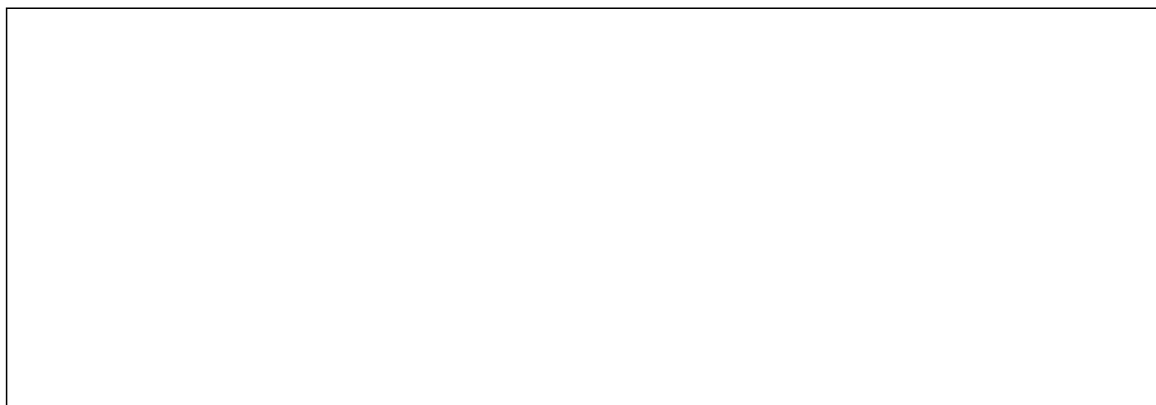
<http://www.gremmos.lautre.net/spip.php?article137>

Conférence et projection cycle « Femmes au fil de l'histoire » (médiathèque/cinémathèque)

- Agenda -

Date de mise en ligne : mardi 17 novembre 2015

Copyright © GREMMOS - Tous droits réservés



- **Conférence de Florence Montreynaud**

Médiathèque de Tarentaize, samedi 21 novembre, 14h30, entrée libre

En quelques décennies les femmes, dans la sphère occidentale, ont investi tous les secteurs

de la société, se libérant ainsi du cadre domestique dans lequel elles étaient cantonnées. Les mouvements féministes des années 1970 ont profondément réorganisé les conditions féminine et au Planning Familial nous fera part de ses analyses sur le sujet. Elle a fondé le mouvement « Chiennes de garde » et masculine, modifiant les fonctions sociales en établissant une égalité des sexes. Néanmoins qui lutte contre les propos sexistes, en particulier dans la publicité. Florence Montreynaud a notamment publié *Le XXe Siècle des femmes* (préface par Elisabeth Badinter) en 2001 chez Nathan, ainsi que *Chaque matin, je me lève pour changer le monde. Du MLF aux Chiennes de garde*, paru chez Eyrolles en 2015. Depuis les années 2000, on assiste à un recul du féminisme qui a conduit à nier le corps des femmes au nom de leur émancipation. Quel regard porter sur les mouvements féministes en 2015 ? L'émancipation féminine doit-elle s'accompagner d'un renoncement à la corporéité.



- **Projection du film-documentaire « FEMMES PRÉCAIRES »**

En présence de son réalisateur Marcel Trillat

Cinémathèque de Saint-Étienne, mardi 24 novembre 2015, 20 heures (durée 1h21)

Femmes précaires est le dernier volet d'une trilogie consacrée au monde ouvrier. Après 300 Jours de colère et Les Prolos, Marcel Trillat se penche ici sur la condition et la place des femmes. Une plongée dans le monde du travail datée de 2005 et qui reste malheureusement toujours d'actualité avec le même contexte de montée du chômage et de précarité, de déréglementation généralisée, de flexibilité et de travail à temps partiel imposé.